




**SIGNATURE DE LA CONVENTION
OPÉRATION DE REVITALISATION DE
TERRITOIRE (ORT)**

élu
référent 

Jean-Philippe MESNIL
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Falaise

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Pays de Falaise est engagé dans une politique de l'habitat volontariste et ce, depuis de nombreuses années. Suite à la dernière Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale qui s'est déroulée sur le territoire de septembre 2016 à décembre 2020 et afin de poursuivre la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire, l'Etat a souhaité que la Communauté de Communes du Pays de Falaise s'engage dans une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT).

UNE CONVENTION OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

À ce titre, un travail est mené depuis plus d'un an pour définir, dans une convention d'ORT, les actions à engager pour mener à bien le projet de territoire approuvé dans de nombreuses thématiques en plus de l'habitat ; économie, commerces, espaces publics, patrimoine, attractivité et offre de services, mobilités et développement durable. Ce travail a d'abord été réalisé pour le Pays de Falaise, la ville de Falaise et la commune de Potigny.

Toutefois, le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales a lancé le 1er octobre 2020, un nouveau dispositif national, dénommé « Petites villes de demain ». Une candidature commune du Pays de Falaise, de Falaise, de Potigny et de Pont d'Ouille a donc été déposée en novembre 2020 et a été acceptée en décembre 2020. À ce titre, la commune de Pont d'Ouille devait, dans un délai de 18 mois intégrer l'ORT. C'est pourquoi, plutôt que de rédiger un avenant à une date ultérieure, la commune a été intégrée à ce projet d'ORT en début d'année 2021.

Une fois cette convention signée, les projets identifiés par les collectivités pourront bénéficier de financement et les périmètres définis dans les communes pourront ainsi bénéficier de dispositifs spécifiques pour favoriser la revitalisation.

